



AH002

22 jours 150 heures

4 200 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Capacité professionnelle (IAS) - Niveau 2

Acquérir les connaissances juridiques, techniques et commerciales en assurances dommages et assurances de personnes afin d'être habilité à distribuer des opérations d'assurances conformément à la législation

OBJECTIFS

- **Acquérir** les connaissances nécessaires pour pouvoir présenter des opérations d'assurance conformément à la réglementation
- **Maîtriser** les bases juridiques et techniques de l'assurance
- **Diagnostiquer** les besoins en assurance d'un client et le conseiller

PUBLIC

- Mandataire d'assurance
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance
- Tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance

LES PLUS DE LA FORMATION

Un parcours associant le meilleur du elearning au meilleur du présentiel

- Un parcours digital progressif, basé sur des modules interactifs : vidéos, quiz, cas pratiques, entraînement...
- Un accompagnement en ligne tout au long de la formation pour apporter les éclairages et répondre aux questions
- Des cas pratiques reprenant l'ensemble des matières pour chaque unité afin de favoriser l'approche opérationnelle des connaissances de la capacité professionnelle.
- Chaque unité se clôt par une séquence en salle pour renforcer les connaissances et apporter les résolutions des cas pratiques présentés en ligne.

La double expertise de nos formateurs-concepteurs au service du digital

- Un parcours mixte conçu par des praticiens de l'assurance et des experts de la pédagogie digitale
- Un forum animé par des formateurs experts pour répondre aux questions des participants
- De nombreux exemples et cas pratiques pour illustrer les apports techniques et réglementaires.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'ifpass.

LIVRET DE STAGE

Le livret de stage est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation.

Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS (pour tout ou partie selon le dispositif choisi) qui aura préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors d'un test final.

SESSION(S) 2018

Paris,

1^{er} mars au 30 juin

1^{er} septembre au 30 novembre

PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation.

PROGRAMME

TRONC COMMUN

UNITÉ 1 - SAVOIRS GÉNÉRAUX

- A. Marché de l'assurance
- B. Bases techniques
- C. Intermédiation
- D. Protection de la clientèle
- E. Lutte anti-blanchiment

UNITÉ 2 - ASSURANCES DE PERSONNES

- A. Assurance complémentaire santé et prestation en nature
- B. Assurance complémentaire santé et prestation en espèce
- C. Dépendance

ÉPREUVES DE VALIDATION

L'épreuve de validation est composée d'un QCM final. La Capacité Professionnelle est obtenue avec un résultat d'au moins 12 sur 20.

OPTION VIE ET OPTION TOUS MARCHÉS

UNITÉ 3 - ASSURANCES DE PERSONNES

- A. Régimes matrimoniaux
- B. Successions
- C. Composantes du patrimoine
- D. Assurance vie et capitalisation
- E. Retraite obligatoire

OPTION IARD ET OPTION TOUS MARCHÉS

UNITÉ 4 - ASSURANCES DE BIEN ET DE RESPONSABILITÉ

- A. Appréciation et la sélection du risque
- B. Différents types de contrat
- C. Vie du contrat d'assurance
- D. Assurances des risques d'entreprise
- E. Présentation des garanties et la tarification
- F. Vie du contrat